

La Financière Power rappelle aux porteurs d'actions privilégiées de série 23 le versement du dividende initial

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

Montréal, le 11 janvier 2022 – La Corporation Financière Power (la Financière Power) (TSX : PWF.PF.A) rappelle aux porteurs d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série 23, du capital de la Financière Power émises le 15 octobre 2021, que le dividende initial sera bientôt versé. Tel qu'annoncé le 10 novembre 2021, le dividende initial sera versé le 31 janvier 2022 aux porteurs inscrits le 10 janvier 2022. Le montant payable confirmé est de 0,33288 \$ par action.

À propos de la Financière Power

La Financière Power, une filiale en propriété exclusive de Power Corporation du Canada, est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations importantes dans un portefeuille de sociétés d'envergure mondiale établies en Europe. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.PowerFinancial.com.

Il est rappelé aux lecteurs que la Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le Règlement 51-102) en vertu de l'article 13.1 du Règlement 51-102 et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation du Canada et que ces documents d'information continue, dont un communiqué annonçant les résultats financiers du troisième trimestre de 2021 de Power Corporation du Canada, peuvent être consultés en format électronique dans le profil SEDAR de la Financière Power à l'adresse www.sedar.com.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements, veuillez
communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514 286-7400